



la pipe de Tati remplacée par un moulin à vent

Rubrique : actualités - Date : vendredi 17 avril 2009

La régie publicitaire de la RATP, Métrobus, a supprimé sur une campagne d'affichage pour une exposition parisienne consacrée à Jacques Tati la pipe du cinéaste, et l'a remplacée par un moulin à vent en vertu de la loi Evin contre le tabac, provoquant un début de polémique annonce l'AFP.

Sur la photo originale, le réalisateur de *Mon oncle* circule sur un Solex, une pipe à la bouche, un enfant assis sur un siège arrière.

La loi c'est la loi , explique la RATP, en référence à la loi Evin de 1991 qui proscriit la publicité pour le tabac tout en regrettant de ne pas avoir été consultée par Métrobus avant cette modification et de découvrir la polémique .

Metrobus a diffusé un communiqué devant la polémique en expliquant avoir voulu respecter la législation en vigueur et une jurisprudence constante

Roselyne Bachelot a fait savoir qu'elle était opposée à cette transformation du cliché qui sert de support à la campagne pour une exposition à la Cinémathèque française.

Gérard Audureau, président de l'Association Droits des non-fumeurs , est plus partagé. Je ne peux pas condamner sans pour autant cautionner cette retouche, a-t-il indiqué. la prudence de l'afficheur s'explique notamment par la valeur publicitaire qui est attachée au nombre d'affiches et au lieu de diffusion (qui en font une immense publicité), mais en même temps, on doit prendre en compte le point de vue historique pour ne pas bannir l'objet du délit.

Cette polémique aura en tout cas fait une formidable publicité à cette exposition.